

L'Algérie renforcera l'exploration malgré la baisse des prix selon Khebra Sonatrach investira plus de 73 milliards de dollars d'ici à 2020

● **Énergies renouvelables : l'Etat compte sur les opérateurs algériens et étrangers**

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3880 - Mercredi 25 mai 2016 - Prix : 10 DA



Tayeb Louh :

«L'Algérie, une référence en matière de lutte contre toutes les formes d'extrémisme»

Page 2

Anesrif/Modernisation et redéploiement du secteur ferroviaire Deux conventions signées avec le Portugal et l'Allemagne

● **Signature d'un accord entre le port d'Arzew et la Turquie**



Page 2

A une encablure des conventions républicaine et démocrate

Par Mohamed Habili

Les primaires pour les conventions de juillet des deux grands partis américains ne sont pas achevées, mais elles vont sur leur fin. Il en reste certes une d'importante, celle de la Californie, mais elle ne changera guère l'affiche de la présidentielle de novembre qui est maintenant nettement dessinée : le candidat républicain, seul en lice désormais, Donald Trump, affrontera la démocrate Hillary Clinton. Il existe une grande différence entre les deux : si Clinton est la candidate de l'establishment démocrate, Trump quant à lui s'est imposé face à ses concurrents en dépit de l'establishment républicain. Jusqu'à encore récemment, la question se posait de savoir si les ténors du parti lui apporteraient finalement leur soutien ou s'ils se résoudraient à appeler à ne pas voter pour lui le jour « j », à s'abstenir donc, comme ils n'avaient cessé d'en formuler la menace. Mais la pression de la base, qui elle est acquise à la candidature de Trump, ainsi que la peur de provoquer ce faisant l'éclatement de leur parti, ont fini par les convaincre de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Il en reste bien quelques irréductibles, comme les Bush, mais ils ne font plus guère parler d'eux. Paul Ryan, le speaker de la Chambre des représentants, le principal personnage du côté des républicains, un fervent opposant à la candidature de Trump, a fini par se ranger à l'avis de la base de son parti, de crainte justement de se voir désavouer par elle. **Suite en page 3**

Malgré des appareils pour brouiller le réseau Internet De la triche via Facebook dès le premier jour du BEM



Ph/D. R.

Malgré l'interdiction d'introduction par les candidats mais aussi par les surveillants et les encadreurs des téléphones portables dans les salles des épreuves et l'installation d'appareils pour brouiller le réseau Internet, pour la première fois, dès le premier jour des épreuves du BEM, les sujets des examens se sont retrouvés sur les réseaux sociaux (Facebook). **Page 2**

Séminaire international à Alger

La cyber sécurité, une priorité pour la Gendarmerie nationale

Page 24

Établissements muséaux

Des intellectuels appellent à valoriser les musées

Page 13

Tayeb Louh :
«L'Algérie, une
référence en
matière de lutte
contre toutes
les formes
d'extrémisme»



LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, hier à Alger, que «l'Algérie est une référence en matière de lutte contre toutes les formes d'extrémisme et de radicalisation». «L'expérience algérienne en matière de lutte contre toutes les formes d'extrémisme et de radicalisation l'ont habilitée à devenir une référence pour nombre de pays», a indiqué M. Louh qui répondait aux membres du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, son président, consacrée au débat du projet de loi complétant l'ordonnance n° 66/159 portant code pénal. Après avoir rappelé l'expérience de l'Algérie dans le domaine de lutte antiterroriste, notamment durant les années 90, il a précisé que l'approche du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour «éteindre le feu de la fitna» avait permis à l'Algérie de dépasser cette «étape extrêmement difficile». Il a souligné, à ce propos, que cette approche englobait plusieurs dimensions, à savoir sécuritaire, juridique, sociale, économique et même politique. «Celles-ci se sont concrétisées par les lois sur la concorde civile et la réconciliation nationale et n'avaient pas uniquement un caractère purement répressif», a-t-il tenu à faire remarquer. A une question sur la définition du terrorisme, le ministre de la Justice a ajouté que l'«Algérie adopte une définition claire du terrorisme en harmonie avec ses principes nationaux». Concernant la modernisation du secteur de la justice, il a relevé qu'une étape importante a été franchie dans ce domaine, évoquant par là même les mesures prises à ce niveau, notamment en ce qui a trait au retrait de documents et ce, après l'application de la mesure liée à la signature électronique. «Plus de 32 000 casiers judiciaires ont été retirés du registre du commerce à l'échelle nationale à la faveur de la signature électronique», a-t-il dit.

Kamel L.

Anesrif/Modernisation et redéploiement du secteur ferroviaire

Deux conventions signées avec le Portugal et l'Allemagne

■ Avec 12500 km de voies ferrées dont 23 000 km en cours de réalisation, la contribution de l'Allemagne et du Portugal est attendue. Le ministre des Transports, Boudjema Talai, a présidé, hier, la cérémonie de signature de deux protocoles d'accord avec ces deux pays, portant sur la création de deux sociétés mixtes algéro-portugaise et algéro-allemande, spécialisées dans l'industrie ferroviaire.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre des Transports, Boudjema Talai, a présidé, hier, la cérémonie de signature de deux protocoles d'accord pour un partenariat dans le domaine ferroviaire. Cette signature scelle le début d'une véritable coopération entre l'Algérie et les deux Etats européens. Il s'agit de protocoles d'accord signés entre l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) avec la société portugaise Teixeira Duarte-Ingénierie et Construction SA, portant sur une coopération dans la réalisation des travaux de voies, d'électrification et de la maintenance des lignes à grande vitesse dans le domaine ferroviaire. Le deuxième accord a été signé par la même société algérienne avec la société allemande DB-Engineering et Consulting GmbH. Ce protocole vise l'assistance dans la gestion et le management des projets ferroviaires.

Ces deux protocoles prendront la forme de deux sociétés mixtes de droit algérien. La répartition des actions sera arrêtée conformément à la législation algérienne en vigueur à l'élaboration du pack d'actionnaires, indique le communiqué du ministère des Transports. Dans son intervention à l'occasion, le ministre des Transports, Boudjema Talai, s'est félicité de



cette signature jugée importante pour l'échange des expériences, la maintenance et la maîtrise des nouvelles technologies. Il a soutenu que cette convention s'inscrit en droite ligne de la politique de l'Etat et de la stratégie algérienne visant le renforcement de son tissu ferroviaire. Pour Talai, les deux projets constitueront une opportunité pour former plus de cadres algériens, acquérir de l'expérience dans ce domaine, transférer la technologie et moderniser le secteur. Les deux pays se disent prêts à partager leur expérience dans le domaine ferroviaire, faisant part de leur détermination à dynamiser davantage leurs relations avec

l'Algérie dans le domaine ferroviaire et à mettre à profit les potentialités et le capital humain qualifié dont ils disposent. «Il est grand temps de formaliser et concrétiser nos grands projets avec l'Algérie. Cet accord nous permettra d'établir des échanges d'expériences dans le domaine ferroviaire, la maîtrise de l'ouvrage et la maintenance», a indiqué le directeur général de la société portugaise Teixeira Duarte-Ingénierie et Construction SA, Pedro Teixeira Duarte.

Pour sa part, le directeur général de la société allemande DB-Engineering et Consulting GmbH, Michel Auli, a indiqué, lors de la signature du protocole

entre l'Anesrif et son entreprise, que «le marché algérien est important pour notre groupe. Ce partenariat contribuera à l'amélioration de la chaîne ferroviaire de votre grand pays».

Signature d'un accord entre le port d'Arzew et la Turquie

Une cérémonie de signature de convention de partenariat entre le port d'Arzew et une société turque Tosiali a été organisée hier au siège du ministère des Transports en présence du ministre du secteur, Boudjema Talai, portant création d'une société de droit algérien mixte algéro-turque qui se chargera de la réalisation d'un quai pour faciliter le déchargement de l'acier au niveau du port d'Arzew. La société sera également chargée de l'acquisition et de l'exploitation des équipements portuaires spécialisés dans le chargement du fer brut et ses dérivés et son transport du port d'Arzew vers la zone industrielle de Betioua à Oran. Lors de son intervention à l'occasion de la signature de la convention, le ministre des Transports a indiqué que le port d'Arzew sera doté d'équipements et de moyens techniques modernes. «Ce partenariat est important et stratégique pour la production de l'acier», a expliqué le ministre, soulignant que ce partenariat sera généralisé au port de Jijel.

L. A. R.

Malgré des appareils pour brouiller le réseau Internet

De la triche via Facebook dès le premier jour du BEM

Par Meriem Benchaouia

Malgré l'interdiction d'introduction par les candidats mais aussi par les surveillants et les encadreurs des téléphones portables dans les salles des épreuves et l'installation d'appareils pour brouiller le réseau Internet, pour la première fois, dès le premier jour des épreuves du BEM, les sujets des examens se sont retrouvés sur les réseaux sociaux (Facebook). Malheureusement, ces instructions ne semblent pas avoir été respectées à la lettre par les encadreurs mobilisés à travers tout le pays. Décidément, les tricheurs n'ont pas du tout peur des menaces et avertissements des autorités et les nombreuses mises en garde de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, laquelle avait évoqué, à maintes reprises, les graves sanctions encourues par les candidats pris en flagrant délit de triche, certains candidats ont trouvé quand même le

moyen, et l'audace, de commettre l'irréparable. Les épreuves du brevet d'enseignement moyen ont débuté hier matin à travers le territoire national. Près de 560 000 candidats sont concernés par cet examen de fin de cycle moyen. L'examen du BEM dure trois jours et il est encadré par plus de 98 000 agents et enseignants. Le coup d'envoi officiel de cet examen a été donné à partir de la wilaya d'El-Oued par la ministre de l'Education nationale. Selon les chiffres de l'Office national des examens et concours (ONEC), 559 926 candidats (271 856 garçons et 288 070 filles) sont concernés par les épreuves de fin de cycle moyen et seront encadrés par 98 500 enseignants, directeurs et inspecteurs. Parmi les candidats, 551 532 sont scolarisés et 8 394 sont issus des catégories aux besoins spécifiques et de malades hospitalisés. Selon la même source, 2 192 centres d'examen, 18 autres pour le

regroupement et le codage, 60 centres de correction et 3 centres de regroupement pour l'annonce des résultats ont été mobilisés pour la session présente. Sur le plan de l'organisation, le directeur de l'enseignement fondamental, Mohamed Mourad, au niveau du ministère avait déclaré que «tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés» pour le bon déroulement de cet examen, notamment dans les wilayas du Sud où les structures «ont été dotées d'appareils de climatisation et où la restauration est assurée pour les candidats et les encadreurs». Selon le calendrier des épreuves, les candidats concourront pendant trois jours dans neuf matières outre la langue amazighe. Le premier jour, mardi en matinée, les candidats passeront les épreuves de langue arabe suivies de celles des sciences physiques et de technologie. En séance d'après-midi, ils subiront les épreuves d'éducation islamique et d'édu-

cation civique. Les épreuves de mathématiques et d'anglais sont programmées pour le deuxième jour, mercredi matin, tandis que les examens d'histoire et de géographie auront lieu dans l'après-midi. Pour jeudi, troisième et dernier jour, les candidats passeront, le matin, les épreuves de français et de sciences naturelles. Les postulants concernés par la langue amazighe subiront l'épreuve dans l'après-midi. La correction des épreuves commencera quatre jours après la fin de l'examen et les résultats seront annoncés en juin, a encore fait savoir le responsable. Sont admis d'office en première année secondaire les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 au BEM. Pour les postulants ayant obtenu moins de 10/20 à cet examen, leur note d'admission au lycée sera comptée sur la somme de la moyenne annuelle de la quatrième année et celle obtenue au BEM divisée par deux.

M. B.

L'Algérie renforcera l'exploration malgré la baisse des prix selon Khebri

Sonatrach investira plus de 73 milliards de dollars d'ici à 2020

■ La chute des prix du pétrole qui a causé la baisse des réserves de change ne poussera pas l'Algérie à abandonner l'investissement et l'exploration dans le secteur.

Par Nacera Chennafi

C'est ce qu'on peut comprendre des déclarations du ministre de l'Énergie, Salah Khebri, lors du premier forum Algérie-UE sur l'énergie tenu hier à Alger. Le ministre de l'Énergie, Salah Khebri a assuré hier devant les partenaires européens que l'Algérie est déterminée à maintenir ses engagements en matière de stratégie de développement de la branche exploration-production malgré la baisse des cours du brut. Intervenant à l'occasion du premier forum Algérie-UE sur l'énergie, il a expliqué ce choix par la combinaison entre les projections d'accroissement de la consommation nationale en énergie et les besoins d'exportations engageant en conséquence l'Algérie à poursuivre les efforts d'exploration pour élargir la base de ses ressources et poursuivre la transformation du mix énergétique et du mode de consommation d'énergie. Dans ce cadre, il a relevé qu'un accroissement des activités d'exploration et de développement des gisements, en utilisant les différentes technologies de récupération est prévu à moyen terme. Il a affirmé que ce «*recentrage de la stratégie énergétique*» du pays a d'ailleurs été mis en œuvre dès la fin 2015. En présence du Commissaire européen chargé de l'action climatique et de l'énergie, Miguel Arias Canete, et de représentants de 700 entreprises dont plus de 200 sociétés européennes, le ministre a rappelé que l'Algérie a développé ses capacités d'exportation des hydrocarbures pour assurer un approvisionnement sûr et continu de ses clients en maintenant son «*statut de fournisseur fiable*



même dans les conditions les plus difficiles».

M. Khebri a fait savoir que la capacité d'exportation gazière du pays a été portée à près de 90 milliards m³/an dont plus de 50 milliards m³/an via les trois gazoducs dédiés à l'Europe, et le reste sous forme de GNL. A l'adresse de partenaires européens, le ministre a assuré que les relations entre l'Algérie et l'UE sont fortes, et «*l'énergie y occupe une place de choix. La rencontre d'aujourd'hui vise à renforcer encore davantage ces relations*». S'agissant de la production des hydrocarbures, elle a atteint près de 200 millions de TEP en 2015 et devrait reprendre progressivement sa croissance dès 2016 pour atteindre 241 millions TEP en 2020.

L'Algérie tient à concrétiser cette stratégie et maintenir sa position de partenaire énergétique fiable. A ce effet, elle prévoit encore d'engager de gros investissements dans le secteur des hydrocarbures dans les pro-

chaines années. Dans ce cadre, le volume des investissements prévus par Sonatrach pour 2016-2020 dépasse les 73 milliards de dollars dont les deux tiers pour les activités d'exploration-production.

A ce propos, le ministre a indiqué que des investissements de «*grande ampleur*» dans les hydrocarbures, dont les montants cumulés ont dépassé, entre 2000 et 2015, les 100 milliards de dollars, ont déjà été consentis par Sonatrach et ses partenaires: «*Ce qui dénote la volonté du pays de maintenir ses engagements en matière de stratégie de développement de la branche exploration-production malgré les prix bas*».

Le ministre a expliqué qu'étant donné les «*besoins immenses*» dans le secteur de l'énergie, les opportunités qui s'offrent aux investisseurs sont donc très nombreuses tout en invitant les opérateurs algériens et européens à profiter de ce forum pour nouer de nouvelles

relations et jeter les «*bases réelles d'un partenariat stratégique Algérie-UE*».

Selon le ministre, les hommes d'affaires sont invités à trouver les synergies nécessaires pour concrétiser des partenariats mutuellement bénéfiques. Par ailleurs, il a relevé que le programme des énergies renouvelables, pour lequel un texte sur le tarif d'achat garanti de l'électricité d'origine renouvelable a été mis en place, constituait une opportunité de créer, en partenariat, une industrie nationale du renouvelable. Il est à noter que ce premier forum sur l'énergie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Memorandum de partenariat stratégique Algérie-UE, signé en juillet 2013, couvrant essentiellement les branches des hydrocarbures, énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la réforme du cadre juridique, le développement des infrastructures et le transfert de technologie. Selon M. Khebri, un bilan de cette rencontre sera établi et des «*actions concrètes*» seront prises pour aller de l'avant dans la construction du processus de mise en place d'un partenariat stratégique Algérie-UE dans le secteur énergétique.

Il est à souligner que les prix du pétrole perdaient un peu de terrain hier en cours d'échanges européens, dans un marché caractérisé par la prudence avant les derniers chiffres sur les stocks américains de brut mercredi et à l'approche de la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) le 2 juin. Cependant, cette réunion pourra connaître l'échec comme c'était le cas de celle de Doha selon des spécialistes qui relèvent la rivalité et le désaccord entre l'Arabie saoudite et l'Iran.

N. C.

Financement du programme des énergies renouvelables

L'Etat compte sur les opérateurs algériens et étrangers

Le programme de l'énergie renouvelable sera réalisé en partenariat. L'Etat n'y investira pas directement mais ce sont les opérateurs algériens et étrangers qui le financeront, selon le ministre de l'Énergie, Salah Khebri. Ainsi, les investissements inscrits dans le cadre de ce programme ne seront pas directement financés par l'Etat mais celui-ci ne sera pas absent et interviendra en aval en subventionnant le prix de l'électricité qui sera produite à partir des énergies renouvelables dont essentiellement le solaire et l'éolien. Lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec le Commissaire européen à l'Énergie, Miguel Arias Canete, en marge du premier forum d'affaires Algérie-UE sur l'énergie, le ministre n'a pas caché que l'un des objectifs de ce forum est d'attirer les entreprises européennes vers le programme des énergies renouvelables. Selon le ministre, l'Algérie ne pouvait plus continuer

à avoir une électricité basée uniquement sur le gaz et le diesel. D'où la nécessité de diversifier son mix énergétique en exploitant l'immense gisement solaire dont dispose le pays. Dans ce cadre, il a ajouté que les énergies renouvelables étaient plus onéreuses que les énergies fossiles. Ce qui explique que tous les pays qui ont introduit ces énergies avaient mis en place une caisse pour subventionner le différentiel des prix. Interrogé sur l'éventualité pour l'Algérie d'accepter de vendre son gaz à l'Europe à travers des contrats à court terme (spot) où les prix sont bas vu la concurrence et l'abondance de l'offre gazière à l'international, M. Khebri a répondu qu'il s'agissait d'une question purement financière. Relevant que le gaz nécessite des investissements colossaux, le ministre a précisé que pour financer une chaîne gazière, les banques et les organismes de financement exigent des contrats d'achat à long terme et n'accep-

tent pas d'accorder leurs prêts pour des contrats à court terme. A ce propos, il s'est interrogé: «*Je comprends que les consommateurs veulent une énergie moins chère, et leur préférence est, évidemment, de payer le gaz au prix spot. Mais quels sont les organismes qui vont financer des projets de longue durée portant sur des contrats d'approvisionnement à court terme?*» Evoquant le cas d'une compagnie gazière européenne qui a proposé à l'Algérie, lors de ce forum, de lui vendre du gaz à court terme, le ministre a affirmé que l'Algérie serait preneur si elle trouvait des financements qui ne lui exigent pas des contrats d'achat sur le long terme. S'agissant du projet de Rouiba-éclairage qui devait fabriquer des panneaux photovoltaïques dans le cadre d'un partenariat entre une filiale de Sonelgaz et une entreprise allemande, M. Khebri a fait savoir que ce projet n'avait pu voir le jour du fait de la mise en faillite du partenaire allemand.

Toutefois, il a annoncé qu'un projet similaire était en cours de réalisation à Sidi Bel-Abbès avec une capacité de production de 25 mégawatts. Pour ce qui est du partenariat énergétique algéro-européen, il a estimé qu'il était temps, pour les deux parties, de passer de simples relations commerciales à des relations stratégiques, de manière à ce que les intérêts des entreprises algériennes et européennes soient partagés. Questionné également sur la date de lancement du 4^e appel d'offres pour la sélection des opérateurs pour l'exploitation de gisements d'hydrocarbures en Algérie, le ministre a répondu que les faibles cours mondiaux du brut avaient placé les investisseurs internationaux devant un problème de manque de liquidités les ayant amenés à retarder certains projets. «*Nous sommes en concertation avec des compagnies mondiales. Dès que le moment sera opportun, nous lancerons l'appel d'offres*», a-t-il

LA QUESTION DU JOUR

A une encablure des conventions républicaine et démocrate

suite de la page Une

Il faut savoir que le 8 novembre prochain, les Américains ne choisiront pas seulement leur nouveau président mais également une partie de leurs sénateurs et l'ensemble de leurs représentants. On comprend qu'un parti ait le plus grand intérêt à aller à ces trois compétitions uni plutôt que désuni derrière son candidat à la présidentielle. Si Clinton avait pu parier sur la division des républicains, elle doit avoir maintenant commencé à déchanter avec les appels à l'unité qui fusent de partout chez eux, y compris des côtés les plus inattendus. Tout porte à penser que c'est la discipline de parti qui finira par prévaloir chez eux. Il n'est pas encore évident qu'il en sera de même chez les démocrates, la preuve n'étant pas encore faite que chez eux Clinton soit elle aussi la candidate de la base, comme Trump l'est incontestablement chez les républicains. Clinton l'a emporté sur Sanders parce qu'elle a réussi à se faire passer pour la continuateur d'Obama, alors que cela est faux, tant au plan interne qu'au plan externe. Mais parce qu'elle a occupé une haute fonction dans l'administration Obama, et parce que, aidée de son mari, elle a mené sa campagne sur le leitmotiv qu'elle n'a d'autre ambition que de poursuivre l'œuvre du premier président de couleur des Etats-Unis, les minorités dont le poids est important dans son parti l'ont crue, ou du moins ont préféré la croire. Sanders a perdu, ou est en train de perdre la bataille des primaires parce qu'il n'est pas homme à flatter l'instinct grégaire de son public. Toutefois, tout n'est pas encore perdu pour lui. Si le président Obama décidait de lui apporter son aide, en disant que c'est en lui qu'il reconnaît son continuatuer, il pourrait encore rattraper son retard, d'autant qu'il vient de remporter une série de primaires. Il y a peut-être autre chose. Maintenant que les républicains sont en train de se souder derrière Trump, les sondages risquent de devenir de moins en moins favorables à Clinton. Si maintenant ces sondages tournent franchement à son désavantage, alors les démocrates, qui dans ce cas commenceront à douter d'avoir fait le bon choix, se convaincront peut-être de corriger le tir avant qu'il ne soit trop tard.

M. H.

avancé. Pour sa part, le Commissaire européen à l'Énergie, Miguel Arias Canete, a considéré que l'Algérie avait commencé à développer les énergies renouvelables au moment adéquat, c'est-à-dire au moment où le coût de ces énergies commençait à baisser. A ce propos, il a assuré que l'Union européenne allait partager son expérience avec l'Algérie.

N.C. /APS

Secteur du tourisme à Béjaïa

Plaidoyer pour des assises du secteur

■ La situation du secteur du tourisme et la préparation de la saison estivale ont été débattues par les membres de l'APW le deuxième jour de la session extraordinaire en l'absence du groupe RCD qui a quitté la salle dès le premier jour de la rencontre pour refus du P/APW d'ajouter un point à l'ordre du jour.

Par H. Cherfa

Ce point est lié à «l'agression» dont a été victime l'un de ses élus et membre de la commission économique et financière. Chose réfutée par le vice-président Hocine Kerrouche (vice-président et élu RND) reconnaissant juste avoir élevé la voix et grondé l'élu en question pour apporter le calme lors de la réunion de la commission économique et financière. Il a accusé les élus du RCD d'avoir bloqué l'APW et tenté de déposséder le FFS de la présidence de l'APW avec des complicités. Dans une déclaration qui nous a été transmise le groupe RCD à l'APW estime que «la session extraordinaire de l'APW de Vgayet des 22 et 23 mai 2016 interpelle à plus d'un titre, pas pour les exploits en termes de débats, ni pour la pertinence des propositions mais, pour son virage dangereux et très grave vers une dictature de la majorité qui ne dit pas son nom». Et d'ajouter: «du déni du droit à la parole à des élus du peuple, au reniement du droit de l'élu à la protection contre toutes formes d'agression et d'outrage, cette session marque un tournant dangereux dans les annales des Assemblées élues». Et de faire observer: «au lieu de traiter un incident grave qui s'est déroulé le 03 mai, au sein de l'APW, lors des travaux de la commission finances, le président de l'APW l'a carrément ignoré. De plus, il refuse d'inscrire d'autres points à l'ordre du jour réclamés avec insistance par le groupe du RCD et empêche tout débat sur les questions liées à la session». Du reste, il ressort que la wilaya de Béjaïa dispose de 62 hôtels, dont 38 classés mais seulement une vingtaine pourvus d'étoiles. Ces derniers offrent une capacité d'accueil de 3 412 lits. Parmi ces établissements, deux hôtels de 3 étoiles, 7 de 2 étoiles et les 11



Ph.D. R.

autres ont une seule étoile. Concernant les projets, une quarantaine serait, selon le directeur du tourisme, compromis. Ces derniers sont situés pour la

majorité sur les bandes boisées d'Aokas, Souk El Tennine, Melbou ou dans les 14 zones touristiques dont celles de Fenaïa, Toudja, etc... et aussi à

Béjaïa, voire Kherrata, etc... L'on parle de 27 hôtels en souffrance qui ont vu leurs permis de construire rejetés pour notamment, opposition de la Conserva-

tion foncière. Il y a 07 projets inscrits dans le cadre du Calpiref. S'agissant du bilan de la saison estivale 2015, 80 millions de dinars ont été octroyés par l'Etat pour sa préparation et sa réussite. En matière de noyade, il avait été enregistré 13 décès dans les 33 plages autorisées à la baignade sur les 45 que compte la wilaya et l'ouverture à la baignade cette année de 6 autres à Aokas et Béni K'sila, entre autres. Dans son rapport, la commission tourisme de l'APW a interpellé les autorités sur la nécessité de donner plus d'importance à ce secteur qui peut être d'un apport considérable sur le plan économique et financier pour la région. L'on a insisté sur l'aménagement des structures existantes afin d'améliorer les conditions d'accueil des touristes et des estivants ou baigneurs, l'animation qui doit être présente partout et pas seulement au chef-lieu de wilaya. Pour sa part, le président de l'APW a plaidé pour l'organisation d'assises du tourisme auxquelles doivent être associés tous les secteurs concernés, à l'instar de ceux de la culture, de l'environnement, du transport etc...

H. C.

Il insiste sur le respect des délais impartis

Colère du ministre des Travaux publics contre l'Agence des autoroutes

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a insisté lundi en fin d'après-midi à Constantine sur la primordialité de respecter les délais impartis dans la réalisation de la station de péage de Ain smara (Constantine) de l'autoroute Est-Ouest dont les travaux ont été confiés à un groupement italien. Affichant son mécontentement quant au retard enregistré dans la finalisation des études des lots secondaires et exigeant un

planning de travail de l'entreprise réalisatrice du projet, le ministre a instruit le maître d'ouvrage délégué du projet l'Algérienne de Gestion des Autoroutes (AGA) à l'effet d'œuvrer à accélérer la cadence du chantier. «L'Etat a mobilisé tous les moyens pour permettre au projet d'être réalisé dans les délais impartis», a souligné le ministre précisant que «la passivité de l'AGA» a retardé la finalisation des études et le parachèvement

de tout le projet. M. Ouali a fait savoir que son département «suit de très près» tous les chantiers ouverts sur l'autoroute Est-Ouest, ajoutant qu'il était «impératif» de rattraper le retard et qu'il faut que «tous les chantiers avancent sur le même rythme», a-t-il insisté. Les responsables du bureau d'études étranger ont avancé que des contraintes d'ordre financier et technique ont influé sur la cadence du chantier de la station de péage ainsi que

sur l'avancement des études secondaires. Le ministre des Travaux publics devait poursuivre sa visite de travail à Constantine mardi avec des inspections des projets de l'échangeur et la trémie de la cité Ziadia, inscrit dans le cadre du projet du pont Salah Bey et devra visiter les travaux de réhabilitation du pont séculaire Sidi Rached.

Hafid C.

Dans un établissement du Centre du pays

E-éducation: projet pilote d'une «classe immersive»

L'entreprise nationale «Alfatron», spécialisée dans le montage et l'installation des équipements informatiques, a conclu un accord avec le ministère de l'Education nationale pour le lancement d'un projet pilote d'une classe immersive dans un établissement du Centre du pays, a-t-on appris mardi du DG de l'entreprise, Habib Ghazi. La classe immersive est un nouveau concept de la «E-éducation», utilisée dans certains pays occidentaux depuis plusieurs années. Il s'agit d'un espace pédagogique équipé des dernières technologies, qui fait «appel à tous les sens pour apprendre : le toucher, la vue, l'ouïe», explique ce responsable. Dans cet espace modulable, les murs, le sol et le mobilier sont des

éléments interactifs. Il y a un TBI (tableau blanc interactif) et des tablettes mais aussi des tables interactives, un mur relié à une «Kinect» (un périphérique permet-

tant de contrôler des jeux vidéos) et un écran de projection en réalité augmentée. Ce concept qui garantit un «apprentissage ludique» intervient dans un

contexte où plusieurs pays ont entamé des chantiers de refondation de l'école avec d'importantes promesses sur le numérique et où les avancées technologiques

ouvrent de nouvelles perspectives pédagogiques. La ministre de l'Education nationale, M^{me} Nouria Benghebrat, n'a cessé depuis la prise de ses fonctions d'insister sur la nécessité de moderniser le système éducatif et de réorienter le numérique, déjà très présent dans la vie des élèves, vers une meilleure utilisation. Le directeur d'Alfatron a, par ailleurs, déclaré que son entreprise est en négociation avec des opérateurs économiques sur la possibilité de financer trois autres projets pilotes de classes immersives à l'Ouest, à l'Est et au Sud du pays «de façon à donner la possibilité aux élèves des quatre coins du pays de découvrir ces nouveaux procédés pédagogiques», a-t-il souligné.

Anis H.

Une participation nombreuse attendue à Jijel

Concours du meilleur plat à base de poisson

UN CONCOURS du meilleur plat à base de poisson marquera la fête du poisson prévue les 30 et 31 mai au port de Boudis à Jijel, avec une nombreuse participation, a-t-on appris, mardi, des organisateurs de cette manifestation. L'association locale, Essafir, pour le tourisme, en collaboration avec la direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat, entend mettre en valeur un des aspects qui caractérise la vie socio-économique de cette région avec sa façade maritime de 120 km de côtes, a indiqué son président Bilal Boudjaadar. Pour cette édition, le choix s'est porté sur le port de Boudis au lieu et place d'un établissement hôtelier, pour donner plus d'envergure et de dimension à cette manifestation traditionnelle dont la tenue intervient à la veille de l'entame de la saison estivale. Une participation nombreuse, composée de cordons bleus de plusieurs wilayas côtières, est attendue à cette fête dédiée exclusivement au poisson. Le programme mis au point par les organisateurs prévoit également des concours de pêche de la meilleure et la plus grosse prise, ainsi que diverses activités d'animation. Les récipiendaires se verront remettre d'intéressantes récompenses, ont affirmé les organisateurs de cette fête mise sur pied pour redorer l'image touristique de la région.

Yahia B.

Compétences professionnelles

Vers la certification des personnes dès 2017

■ L'Institut algérien de normalisation (IANOR) lancera, dès 2017, une certification destinée, pour la première fois, aux personnes physiques exerçant des professions libérales ou activant dans des entreprises, a indiqué un responsable auprès de cet organisme public de certification.

Par Amel B.

«**N**ous travaillons sur une nouvelle certification de personnes qui sera mise en place, dès 2017, sur la base d'un référentiel de compétences, en s'inspirant de normes internationales mais avec des spécificités nationales», explique le chargé de la coopération et de la communication de cet institut, Mohamed Keddou, en marge d'un séminaire sur la norme du système de management de



l'énergie ISO 50001. Cette nouvelle formule de certification concernera également les petits métiers pour peu qu'ils répondent aux critères exigés. Concernant la norme ISO 50001, adoptée à l'échelle internationale en 2011 et reprise en Algérie en 2012, le même responsable a fait savoir que seulement deux entreprises algériennes l'avaient adoptée jusqu'à maintenant car, selon lui, il s'agit d'une nouvelle norme qui demande des forma-

teurs et des auditeurs spécialisés. Le lancement par IANOR, durant l'année 2016, de contrats de performance énergétique qui permettront aux administrations et aux entreprises d'économiser le tiers de leur consommation en énergie, permettra certainement de développer l'ISO 50001 en Algérie, prévoit-il. Le montant de cette certification en management énergétique, dont l'application reste volontaire, est de l'ordre d'un million de DA en

moyenne. Lors du séminaire, des experts en performance énergétique ont expliqué les avantages de la norme ISO 50001 en faveur de l'entreprise et de l'économie en général, du fait qu'une telle certification permet à son détenteur une optimisation de l'utilisation des sources d'énergie disponibles et, donc, la réalisation des gains sur les plans financier et environnemental. Selon Paule Nusa, une formatrice en management

énergétique qui se charge de former des experts d'IANOR sur la nouvelle norme, une société privée de renom international a réussi, en adoptant l'ISO 50001, à réduire sa consommation énergétique à hauteur de 25% en une année seulement alors qu'elle s'était fixée un objectif d'une réduction de 7%. De son côté, Kamel Agrouri, chercheur au Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergie (Crtse), a insisté sur le rôle de la formation et de la technologie dans la mise en place d'un système de performance énergétique en Algérie et a relevé la nécessité de changer les comportements en matière de consommation d'énergie. Il a indiqué que l'efficacité énergétique en Europe pourrait réduire de 20% la consommation d'énergie d'ici à 2020 et de 40% à l'horizon 2050, citant les objectifs de la Commission européenne. Créé en 1998, IANOR est l'organisme public chargé de l'élaboration, la publication et la diffusion des normes algériennes, l'adoption de marques de conformité aux normes algériennes et de labels de qualité ainsi que la délivrance d'autorisations de l'utilisation de ces marques et le contrôle de leur usage dans le cadre de la législation en vigueur.

A. B.

Agriculture

Encourager l'investissement «privé intégré» pour un développement durable

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a indiqué à Constantine que son département s'oriente vers «l'encouragement de l'investissement privé et intégré pour permettre un développement agricole durable». La consolidation du taux de la croissance agricole nationale qui a atteint les 10% passe «nécessairement par l'encouragement de l'investissement privé», a considéré le ministre, en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, un investissement, a-t-il ajouté «programmé de manière collectif, dans des filières agricoles organisées et structurées, prenant en compte les spécificités et les spécialités de chaque région». Plus de cent pôles agricoles dynamiques répartis sur près de six cents communes du pays ont été identifiés, a souligné M. Ferroukhi,

appelant à «intensifier» l'investissement intégré autour de ces pôles agricoles en renforçant le maillage productif, de transformation logistique et de commercialisation notamment. L'Algérie s'oriente aujourd'hui vers un «nouveau modèle de développement agricole, basé essentiellement sur l'investissement privé», a souligné M. Ferroukhi qui a rappelé que «la conjoncture économique actuelle favorise l'adoption de cette démarche stratégique». Dans ce contexte, le ministre a affirmé que son département œuvre à mettre toutes les dispositions nécessaires pour «capter le maximum des investissements privés», considérés aujourd'hui comme une «solution-clé» permettant l'épanouissement de l'économie agricole nationale, source de richesse. Appelant tous les intervenants (publics ou privés) à aller en

rangs unis, dans un cadre intégré, le ministre qui a rappelé l'importance de développer la production alimentaire a indiqué que plus de 300 000 hectares ont été, ces dernières années, attribués au titre de la concession à des investisseurs et une nouvelle surface de 560 000 ha a été également accordée dans le cadre de la mise à niveau des terres agricoles. Affirmant la détermination de l'Etat à «encourager le choix de l'investissement privé», le ministre a mis l'accent sur l'importance des ressources en eau, des compétences humaines, de la formation pratique et de la recherche scientifique dans la réussite de cette démarche «qui devra permettre l'amélioration du rendement de certaines filières agricoles dont la performance demeure», a-t-il soutenu «en déca des attentes». Le ministre a appelé également à

intensifier la production nationale «en intégrant notamment l'innovation, la mécanisation et la science». A son arrivée à Constantine, M. Ferroukhi a ouvert la journée d'orientation et de promotion de l'investissement agricole organisée à l'université Mentouri et à laquelle ont pris part une vingtaine d'intervenants (banques et opérateurs économiques, entre autres). Dans son allocution d'ouverture, le ministre qui a insisté sur l'importance de faire émerger une «élite» en mesure de hisser la performance et la compétitivité à travers notamment un investissement privé intégré réalisé dans la complémentarité et la coordination, Fort de 20 000 agriculteurs, le secteur agricole de la wilaya de Constantine enregistre des performances palpables dans les domaines de la culture céréalicole (1,19 million de quintaux

en 2015), les légumes secs (23 204 quintaux en 2015) et les fourrages qui couvrent même les besoins des wilayas limitrophes, a-t-on noté. S'agissant des préparatifs en prévision du mois du ramadhan, le ministre a affirmé que l'offre sera disponible et que son «département avec les secteurs concernés par le volet de régulation des prix œuvrera pour faire en sorte que ce mois sacré passera dans les meilleures conditions». Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre avait entre autres visité la forêt de Chetaba dans la commune d'Ain Smara sur 2.4 ha où un exposé sur le plan de prévention contre les incendies a été présenté, une exploitation agricole dans la même commune et une ferme-pilote à El Baârouia (dans la daïra d'El Khroub).

Samy O./APS

Face à la chute des cours du pétrole

Lord Risby salue la politique de l'Algérie

L'envoyé spécial du Premier ministre britannique à la coopération économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby, a salué le succès du 2^e Forum des hommes d'affaires algéro-britannique et la politique suivie par le gouvernement algérien face à la chute des prix du pétrole. Lors de son audience par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, Lord Risby a affirmé que le succès du 2^e Forum des

hommes d'affaires algéro-britannique, tenu dimanche à Alger, «donnera une impulsion forte et qualitative aux relations commerciales et économiques», soulignant la volonté de son pays de devenir le premier partenaire économique de l'Algérie au lieu du sixième actuellement. Il a salué également le rôle de l'Algérie dans le «rétablissement de la stabilité et de la sécurité dans la région», exprimant son

admiration à l'égard de la «capacité de l'Algérie de préserver sa stabilité à la lumière des difficultés que connaît la région». S'exprimant sur le rapprochement algéro-britannique, le responsable britannique a indiqué que la visite effectuée en 2006 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en Grande Bretagne «a été un tournant dans la coopération entre les deux pays», rele-

vant l'intérêt accordé par le Premier ministre David Cameron au renforcement de cette coopération. Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a souligné le rôle des parlementaires des deux pays respectifs dans la promotion des relations bilatérales au niveau d'excellence à travers l'accompagnement des efforts des dirigeants politiques, souligne un communiqué. Par

ailleurs, M. Bensalah a salué «la position britannique refusant le versement de la rançon aux groupes terroristes, un principe que ne cesse de défendre l'Algérie aux fora internationaux». «Les deux parties ont réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et la nécessité de se conformer à la légalité internationale», conclut le communiqué.

R.E.

Formation professionnelle

Cinq conventions signées à Tizi-Ouzou

■ Cinq conventions ont été signées entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et des entreprises économiques de la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Ilham N.

La démarche s'inscrit dans le cadre du renforcement de la formation par apprentissage qui répond le mieux à la demande du secteur économique et permet une meilleure employabilité des apprentis, a estimé le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohammed Mebarki, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. L'objectif de ces échanges «*extrêmement importants dans la politique du secteur*» est d'énumérer les besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre qualifiée en vue de les intégrer dans l'élaboration des plans de formation et l'ouverture de nouvelles spécialités à travers les établissements, a-t-il signalé. Les trois premières conventions-cadre signées ont été conclues entre la DFEP, d'une part, et la Confédération

algérienne du patronat (CAP), l'Entreprise électro-industries de Fréha et la direction des ressources en eau, d'autre part, dans la perspective de prendre en charge les apprentis formés par les établissements du secteur et assurer des formations au personnel des entités économiques concernées dans certaines spécialités comme les métiers de l'eau, a précisé le DFEP, Arab Abdennacer. Les deux autres conventions à caractère spécifiques ont été signées par deux établissements du secteur (INSFP de Oued Aïssi et le CFPA de Tizi Rached) avec l'Entreprise de réalisation des ouvrages électriques (EROE) de Tizi Ouzou qui assure des stages au profit des apprentis de la formation. Avec 75 conventions signées à Tizi-Ouzou entre la DFEP et les entreprises locales, la wilaya s'inscrit dans le processus global de développement du secteur adopté par le ministère,



Ph. > D. R.

a relevé M. Mebarki, soulignant que les établissements de formation devront œuvrer pour l'adaptation des formations dispensées aux spécificités de la région. «*Tizi-Ouzou est connue pour sa vocation agricole et touristique et dans la politique économique du gouvernement, le développement de ces deux créneaux, ainsi que d'autres secteurs, est à l'ordre du jour, d'où la nécessité de renforcer l'offre de formation en la matière*», a-t-il

préconisé. Les établissements devront également saisir l'opportunité de la présence d'entités économiques spécialisées dans certaines régions, comme Draâ Ben Khedda, pour former des stagiaires dans des spécialités comme la fabrication de produits laitiers et les textiles. Ayant visité certains projets comme l'extension du CFPA et l'INSFP de Draâ Ben Khedda et l'Institut de l'enseignement professionnel de Oued Falli, le ministre a souligné

l'obligation de doter toutes les nouvelles structures du secteur d'équipements sportifs et culturels dans le but d'offrir un meilleur cadre de formation aux stagiaires. M. Mebarki a procédé à l'inauguration du nouveau siège de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que le centre de formation professionnelle et d'apprentissage d'une capacité de 300 places pédagogiques de Fréha. I. N./APS

Bordj Bou-Arréridj

13 milliards DA mobilisés pour le financement de 337 micro-entreprises

Une enveloppe financière de 13,6 milliards de dinars a été allouée par l'Agence nationale le soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj pour financer 337 micro-entreprises en 2015, a-t-on appris du responsable local de cette agence, M'hamedi Mehmedi.

S'exprimant en marge du 6^e Salon national de l'emploi, M. M'hamedi a souligné que ces projets financés par l'agence ont généré près de 676 postes de travail, au cours de l'année 2015, détaillant que les projets financés concernent le secteur agricole, celui de l'industrie et les prestations des services. Affirmant que les créneaux liés au transport de marchandises et l'élevage des bovins notamment connaissent «*une saturation*», dans la wilaya, le même responsable a ajouté que l'Ansej donne la priorité dans le financement, pour l'année en cours, aux projets du secteur de l'innovation, les nouvelles technologies de l'information et la communi-

cation (NTIC), ainsi que l'industrie de transformation. M. M'hamedi a souligné que ces projets offrent «*des opportunités d'emploi importantes*», susceptibles de réduire les taux de chômage, rappelant que dans la wilaya le tissu industriel important de la capitale des Bibans est en mesure de promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables notamment.

Dans ce sens, des PME activant dans le secteur des NTIC sont financées dans le cadre d'une convention signée entre l'Ansej et Algérie Télécom (AT) pour consolider les travaux concernant l'étude des réseaux et le déploiement des câbles téléphoniques et de fibre optique, a-t-il expliqué. Par ailleurs, l'agence avait mis en place cette année, à la faveur des portes ouvertes organisées à travers les universités, les centres de formation professionnelle et les établissements pénitentiaires, une stratégie pour attirer les jeunes et les inciter à créer des PME, a-t-il

précisé, relevant qu'il s'agit de créer le plus grand nombre de micro-entreprises compétitives pour le développement de l'économie nationale à la faveur, a-t-il appuyé, à l'engagement du Forum des chefs d'entreprise (FCE) d'accompagner les jeunes porteurs de projets. Ce même responsable a relevé que 82,41% des crédits octroyés aux jeunes, dans le cadre des dispositifs de l'Ansej, ont été remboursés dans le délai imparti, tandis qu'un total de 261 micro-entreprises a fait l'objet d'un rééchelonnement. Dans le même sillage, le directeur local de l'emploi, Mohamed Kacem, a évoqué, de son côté, que les PME créées au niveau de la wilaya contribuent à hauteur de 15% dans la génération de postes de travail. Pas moins de soixante entreprises ont pris part à la 6^e édition du Salon nationale de l'emploi, tenue à la salle omnisports Saad-Bouaaya, rappelle-t-on.

Ali O./Agences

Souk-Ahras

Attribution de 50 logements publics locatifs à Ain Sennour

Cinquante logements publics locatifs (LPL) ont été attribués dans l'agglomération d'Ain Sennour dans la commune de Mechrouha (Souk Ahras), a-t-on constaté. La cérémonie de remise des clés s'est déroulée dans une atmosphère de fête populaire marquée par des spectacles folkloriques et des salves de baroud sous les youyous des femmes. Le chef de l'exécutif local, Abdelghani Fillali, a souligné, au cours de cette cérémonie, qu'une deuxième opération d'attribution de logements sera bientôt effectuée, rappelant que

répondre aux attentes de citoyens en matière de logement constitue une des préoccupations majeures des autorités locales.

Le chef de l'exécutif local a inspecté l'état d'avancement des travaux de 50 logements sociaux locatifs de la cité Sidi Ibrahim dans la même commune de Mechrouha, dont les travaux sont achevés, et a instruit l'entreprise réalisatrice de l'aménagement extérieur à l'effet de parachever les travaux dans les plus brefs délais. Dans le même contexte, M. Fillali s'est égale-

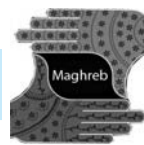
ment enquis d'un autre projet de réalisation de 50 logements de type LPL dans la même cité où il a insisté sur l'impératif du respect du cahier des charges notamment dans son volet qualité des travaux. Pour sa part, le directeur de l'Office de la promotion et de la gestion immobilière (Opgi), Djamel Klayaia, a affirmé que l'année en cours verra la distribution par tranches, avant le mois de ramadhan prochain, d'un total de 1 055 logements publics locatifs dans les communes de Souk-Ahras (320), M'daourouch (200), Lahnanha

(155), Khemissa (80), ainsi que 50 logements à Bir Bouhouche. Pas moins de 9 554 LPL sont en cours de construction à une cadence appréciable dont 2 900 logements se situent au chef-lieu de wilaya. Par ailleurs, les travaux de réalisation de 1 500 logement location-vente ont été lancés à la fin de la semaine dernière au chef-lieu de la wilaya, tandis que les travaux de deux autres projets de la même formule seront bientôt lancés à M'daourouch (500 unités) et Sedrata avec 300 logements.

F.A.

Oran
26 projets d'investissements annulés par le wali

QUELQUE 26 décisions d'annulation de projets d'investissements viennent d'être prises par le wali d'Oran, a-t-on appris en marge de cérémonies d'inauguration de deux projets dans la localité de Tafraoui. Selon le chef de l'exécutif de la wilaya d'Oran, les bénéficiaires de ces projets en question, dont la plupart sont localisés dans la daïra de Boutlelis, à l'ouest d'Oran, n'avaient pas lancé leurs investissements alors que la superficie totale qui leur a été octroyée était de l'ordre de 15 hectares. Cette superficie a été récupérée après la décision d'annulation des contrats d'investissement, a précisé le responsable. Dans ce cadre, le directeur de l'industrie de la wilaya d'Oran, Bouyacoub, a expliqué que des projets dans les secteurs pharmaceutiques, parapharmaceutiques et de l'agroalimentaire devaient être réalisés sur les terrains octroyés dans la zone d'activité de Boutlelis. Toutefois, ces projets n'ont jamais démarré pour diverses raisons. Certains investisseurs n'ont pas honoré les ordres de versement qui leur ont été délivrés, d'autres n'ont pas effectué les démarches nécessaires pour l'obtention du permis de construire, documents exigés pour la réalisation des projets en question, a expliqué le même responsable. R.R.

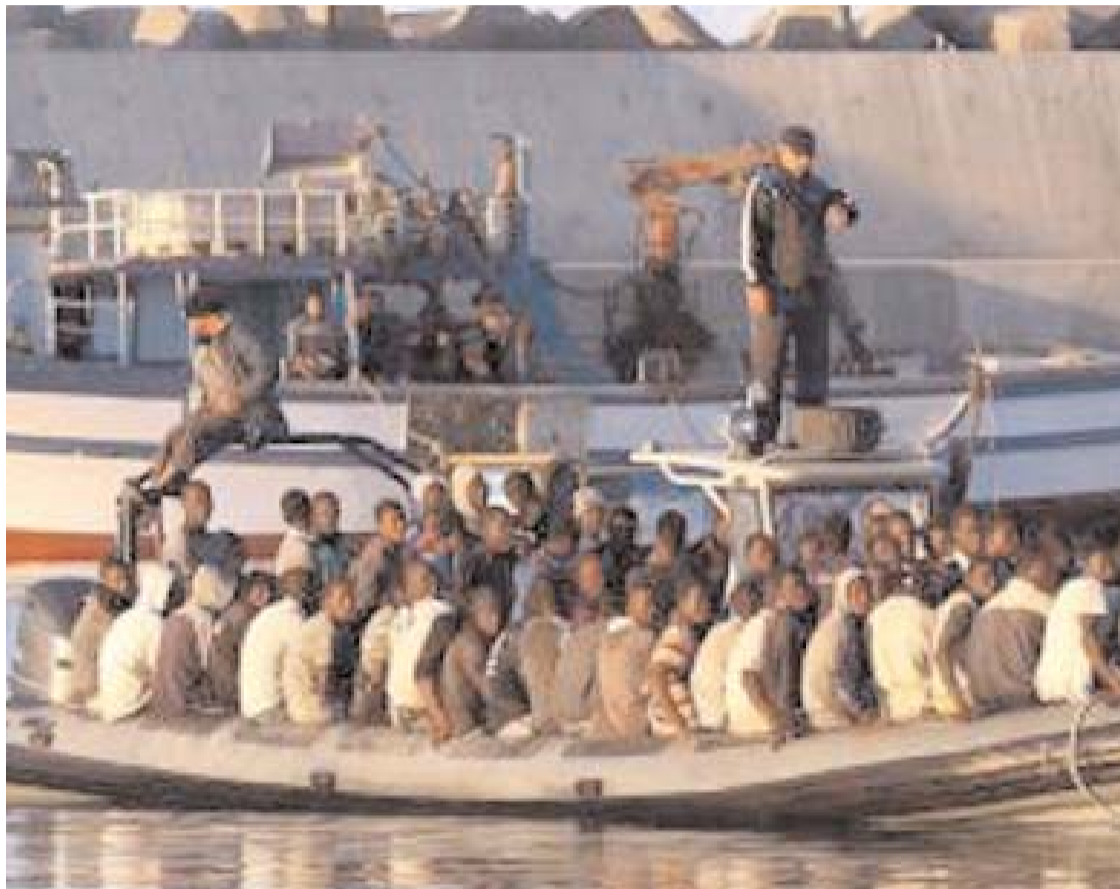


Dans le cadre de la mission «Sophia» contre les passeurs de migrants

L'UE va former des gardes-côtes libyens

Les chefs de la diplomatie de l'UE ont donné leur feu vert à l'élargissement du mandat de la mission navale de lutte contre les passeurs de migrants au large de la Libye «Sophia» et à la formation des gardes-côtes libyens.

Ph. DR



Par Anis F.

«**N**ous avons reçu une lettre du Premier ministre du gouvernement d'unité nationale soutenu par la communauté internationale, Fayed el-Sarraj, nous invitant à contribuer à l'entraînement des gardes-côtes libyens et on y répondra très rapidement», a expliqué la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. «On a décidé aujourd'hui de procéder à la planification opérationnelle pour pouvoir commencer le plus vite possible cette formation, dont peu de détails sont connus», a ajouté M^{me}

Mogherini à l'issue d'une réunion des 28 ministres européens des Affaires étrangères à Bruxelles. Dans les conclusions de cette réunion, les ministres donnent également leur feu vert politique à l'extension pour un an du mandat de la mission navale, mise sur pied il y a un an à la suite du naufrage tragique de 850 migrants au large de la Libye en avril 2015. Le mandat de «Sophia» expire en juillet prochain. «Cette nouvelle activité pourra être organisée en quelques semaines, même s'il faut encore que le nouveau mandat de l'opération soit rédigé et formellement adopté par les 28»,

selon un haut responsable européen. La formation des gardes-côtes libyens, qui seront dûment «sélectionnés» pour éviter qu'ils ne fassent ensuite défection vers un groupe rival du gouvernement d'unité, sera assurée par l'un des six navires de guerre participant actuellement à l'opération «Sophia», a-t-il souligné. L'objectif est d'intensifier les patrouilles au plus près des côtes libyennes, dont l'approche est actuellement impossible pour la mission «Sophia», ce qui limite son efficacité contre les réseaux criminels d'immigration clandestine. Une deuxième nouvelle tâche est envisagée pour cette

mission, à savoir le partage de renseignements et «la mise en œuvre de l'embargo sur les armes de l'ONU, en haute mer, au large des côtes libyennes, sur la base d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU», selon les conclusions.

Quelque 2 000 personnes secourues lundi

Quelque 2 000 personnes ont été sauvées lundi lors d'une quinzaine d'opérations de sauvetage au large de la Libye, ont indiqué les gardes-côtes italiens qui coordonnent les secours dans cette partie de la Méditerranée. Deux navires militaires italiens ont sauvé plus de 500 personnes, entassées sur quatre embarcations de fortune, selon ces sources. Deux navires de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) engagés dans ces opérations de recherche ont sauvé de leur côté un total de 788 personnes. Un navire militaire irlandais, *Le Roisin*, est intervenu pour sauver lui aussi plusieurs centaines de personnes, selon les gardes-côtes italiens.

Un cargo est également venu porter assistance à plus de 400 personnes, toutes récupérées ensuite par un navire des gardes-côtes italiens. Les gardes-côtes italiens n'ont pas précisé la nationalité de ces migrants, mais la très grande majorité d'entre eux sont traditionnellement originaires d'Afrique subsaharienne. Plus de 34 000 personnes ont débarqué sur les côtes italiennes après avoir été secourues en mer au large de la Libye depuis le début de l'année, selon un décompte du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

(HCR). Avec le retour des beaux jours, ces opérations de secours devraient s'intensifier, mais ces arrivées sont pour l'instant aussi nombreuses que celles observées l'an dernier et en 2014. A. F./Agences

Tunisie Essid réitère l'engagement du gouvernement à tenir ses promesses vis-à-vis des journalistes

LE CHEF du gouvernement Habib Essid a réaffirmé l'engagement du gouvernement à tenir ses promesses vis-à-vis des journalistes et à leur garantir toutes les conditions nécessaires à même de leur permettre de s'acquitter pleinement de leur mission. «Le gouvernement s'engage à tenir ses promesses vis-à-vis des journalistes et à leur garantir toutes les conditions nécessaires à même de leur permettre de s'acquitter pleinement de leur mission», a-t-il indiqué. Tout en se déclarant fier de la mutation qualitative réalisée par le système d'information en Tunisie, Essid a réitéré l'engagement à protéger l'acquis de liberté d'expression et d'opinion et à le consacrer dans le texte comme dans la pratique. Par ailleurs, le Chef du gouvernement a souligné la disposition du gouvernement à sous-tendre tous les efforts et initiatives visant à impulser l'action arabe commune en matière d'information. Présent au Congrès, le président du Syndicat national des journalistes tunisiens (Snjt), Néji Baghoury, a appelé l'Union générale des journalistes arabes à assumer son rôle dans la protection des syndicats arabes membres, de manière à en faire un refuge pour les journalistes et un garant d'une presse libre. Dressant un état des lieux de la situation de la liberté de presse dans nombre de pays arabes qui, d'après lui, «rencontre des difficultés», Baghoury s'est déclaré satisfait de l'interaction du gouvernement tunisien avec certaines revendications des professionnels du secteur, formant l'espoir de voir le gouvernement faire preuve de collaboration particulièrement en ce qui concerne les deux projets de lois organiques remplaçant les décrets-lois 115 et 116 relatifs à la liberté de la presse et l'organisation du secteur. R.M.

Droits de l'homme au Sahara occidental occupé

L'ONU doit assumer ses responsabilités

L'ONG américain Defense Forum Foundation a affirmé à Washington que l'ONU était «responsable de la situation tragique» des droits de l'homme au Sahara occidental en mettant en garde contre les menaces pesant sur les ONG et les observateurs indépendants dans les territoires sahraouis occupés.

La dernière résolution du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental «rend l'ONU responsable de cette situation tragique. C'est une décision terrible et un énorme échec de l'ONU de ne pas ajouter (un mécanisme) de surveillance des droits de l'homme à la mission de la Minurso», a déclaré Suzanne Scholte, la présidente de Defense Forum Foundation.

«Cette (situation) est inacceptable et une abdication de la responsabilité de l'ONU, car cela signifie que la Minurso demeure la seule mission de maintien de la paix sans une composante (dédiée à la surveillance) des droits de l'homme», a-t-elle indiqué. «Le peuple du Sahara occidental continuera à être soumis à

d'importantes violations des droits de l'homme, y compris la détention arbitraire et la torture», a ajouté M^{me} Scholte, précisant que la résolution du Conseil de sécurité qui a mis l'impasse sur la surveillance des droits de l'homme aura des répercussions dangereuses sur les ONG et les observateurs indépendants activant dans les territoires sahraouis occupés. Suzanne Scholte n'a pas caché son inquiétude face au harcèlement dont fait objet ces observateurs, souvent menacés et empêchés d'enquêter sur les violations commises par les autorités marocaines.

«Ces violations ont été documentées par le Département d'Etat américain et aussi par les nombreuses ONG et organismes, dont Amnesty International, Human Rights Watch, Freedom House, reporters sans frontières et le Centre Kennedy pour les droits de l'homme», a relevé M^{me} Scholte. Revenant sur «le rôle négatif de la France qui a pesé de tout son poids pour empêcher l'adoption du projet américain de résolution sur le Sahara

occidental, exigeant au Maroc de rétablir la Minurso dans la plénitude de son mandat», M^{me} Scholte a précisé que ce pays a «donné libre cours au Maroc pour nier la liberté des Sahraouis». Cela signifie également que «la France ne tient plus à ces idéaux élevés», a-t-elle poursuivi. «Le soutien de la France au Maroc aura des implications sur les Sahraouis vivant dans les territoires occupés.

La torture, la détention et le déni de la liberté d'expression vont persister en raison du rôle de la France dans ce conflit», a-t-elle révénu. «L'échec de l'ONU de sécurité (à résoudre la question sahraouie) envoie un terrible message au monde», selon lequel l'utilisation des moyens pacifiques n'est pas la solution adéquate pour la résolution des conflits, selon M^{me} Scholte. «C'est un message particulièrement terrible à envoyer (aux Sahraouis), qui luttent pour leur indépendance et leur droit à l'autodétermination, a soutenu cette militante des droits de l'homme.

Kamel L./APS



Turquie

Binali Yildirim présente un gouvernement de fidèles d'Erdogan

■ Le nouveau Premier ministre turc Binali Yildirim a présenté hier un gouvernement composé, sans surprise, de fidèles du président et homme fort du pays Recep Tayyip Erdogan, promettant d'œuvrer en faveur d'une transition vers un système présidentiel.

Par Ali O.

M. Erdogan a approuvé la nouvelle équipe ministérielle où la plupart des poids lourds du précédent gouvernement gardent leur poste, comme Mevlüt Cavusoglu aux Affaires étrangères et Mehmet Simsek, qui conserve le portefeuille de vice-Premier ministre chargé de l'Economie, au grand soulagement des marchés qui le perçoivent comme un garant de la stabilité. Le principal changement réside dans l'arrivée d'Ömer Celik, porte-parole du Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur), aux

Affaires européennes, remplaçant Volkan Bozkir, un diplomate de carrière qui avait négocié un accord controversé signé le 18 mars avec l'Union européenne pour juguler le flux migratoire vers l'Europe. M. Yildirim, élu à la tête de l'AKP dimanche en remplacement d'Ahmet Davutoglu, contraint au départ après des divergences avec M. Erdogan, a lui-même dévoilé la liste de ses ministres. Perçu comme un fidèle allié de M. Erdogan, il s'est engagé à œuvrer à l'introduction d'un régime présidentiel que le chef de l'État appelle de ses vœux. Berat Albayrak, gendre et protégé de M. Erdogan, conserve son portefeuille de l'Energie dans la nouvelle équipe gouver-



nementale, alors que les commentateurs s'attendaient à ce qu'il soit promu. La seule femme de la nouvelle équipe de 26 membres est Fatma Betül Sayan Kaya, nommée ministre de la Famille et de la Politique sociale. Efkan Ala est reconduit à l'Intérieur alors que la Turquie a été confrontée cette année à des attentats meurtriers attribués à la rébellion kurde et au groupe de l'État islamique (EI). Fikri Isik, ministre de la Science et de l'Industrie, remplace Ismet Yilmaz à la Défense. «Notre chemin et notre cause sont les tiens», a lancé M. Yildirim lors d'un discours au Parlement sous les ovations devant les députés de l'AKP, largement majoritaire dans l'hémicycle, s'adressant ainsi à Tayyip Erdogan, «notre leader». Et d'ajouter sans détour

que les «travaux pour changer la Constitution actuelle et passer à un système présidentiel seront relancés dans les plus brefs délais». L'ambition du chef de l'État turc de présidentialiser le régime suscite l'inquiétude en Turquie et en dehors. La chancelière allemande Angela Merkel a exprimé lundi sa «profonde préoccupation» après la levée de l'immunité parlementaire de nombreux députés prokurdes, qui sont exposés à des poursuites judiciaires. Cela pourrait renforcer l'AKP, qui ne dispose actuellement pas d'une majorité suffisante au Parlement pour réviser la Constitution afin de renforcer les prérogatives de M. Erdogan, un projet auquel l'opposition est farouchement hostile. M. Yildirim, 60 ans, ex-ministre des Transports, est un

ancien compagnon de route politique de M. Erdogan, son mentor.

En ce qui concerne la politique étrangère de la Turquie, mise à mal notamment par la guerre chez le voisin syrien, le nouveau chef de l'exécutif, relativement novice en la matière, a résumé ainsi son projet : «Nous allons augmenter le nombre de nos amis et réduire celui de nos ennemis». Parmi les priorités de son gouvernement, M. Yildirim a détaillé la poursuite du développement économique et a promis de continuer la lutte contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), avec lequel les combats ont repris l'été dernier, après l'échec d'une série de discussions de paix. Pour la première fois, et contrairement à l'usage, la composition du nouveau gouvernement a été lue à la presse non pas à la présidence du conseil, mais au palais présidentiel, situé dans la banlieue de la capitale turque. C'est également dans le gigantesque complexe présidentiel que se tiendra le premier conseil des ministres mercredi, a rapporté l'agence de presse progouvernementale Anatolie. Le programme du nouveau gouvernement doit être présenté à l'Assemblée dès hier après-midi et suivi dans les jours suivants d'un vote de confiance.

A. O.

Points chauds

Mépris

Par Fouzia Mahmoudi

A lors que les élections primaires se poursuivent aux États-Unis malgré l'avance irrattrapable de Hillary Clinton dans le camp Démocrate, Bernie Sanders tient bon. Et si il est évident qu'il ne lorgne plus que l'investiture de son parti, il veut désormais à tout prix imposer un peu de son programme, qui tend énormément vers la gauche, dans le programme général de la candidate Démocrate pour la présidentielle de novembre prochain. Pour ce faire, Sanders n'hésite pas à défier les institutions et ne semble pas perturbé par l'idée de se faire de puissants ennemis. En effet, le sénateur indépendant du Vermont a décidé d'apporter son soutien cette semaine à Tim Canova, le candidat qui entend déloger de son poste la responsable du Parti Démocrate, Debbie Wasserman Schultz. Cette dernière, représentante de Floride, a condamné fermement les débordements dont s'étaient rendus responsables des sympathisants du sénateur mécontents du déroulement d'une convention du parti à Las Vegas, dans le Nevada, le 14 mai. Sanders, qui se trouve dans la quasi-impossibilité de l'emporter face à la favorite, Hillary Clinton, a par ailleurs jugé «non démocratique» l'organisation des primaires Démocrates. Il s'indigne notamment du rôle des «super-délégués», un corps électoral particulier qui soutient massivement l'ancienne secrétaire d'État. Le sénateur du Vermont a également insisté dimanche sur la mauvaise image de Clinton et de son futur adversaire républicain, Donald Trump, en estimant que, si cette dernière devait être désignée, les électeurs auraient à choisir le «moins pire des deux maux». De son côté l'ancienne sénatrice de l'État de New York a décidé de ne plus prêter attention à son adversaire des primaires pour se concentrer sur son prochain adversaire à la présidentielle, Donald Trump. Devant des représentants syndicaux des entreprises de service réunis à Detroit, Hillary Clinton, a lancé une série d'attaques contre Donald Trump : «Il pourrait mettre l'Amérique en faillite comme il a mis en faillite certaines de ses entreprises. Posez-vous la question : comment a-t-il pu perdre de l'argent en dirigeant un casino ?» des références aux fermetures du Trump Taj Mahal et au Trump Plaza à Atlantic City, en 2014. C'est pour cela que la candidate démocrate, quasi assurée d'être investie par son parti, a refusé lundi de participer à un ultime débat avec son rival Bernie Sanders, proposé par la chaîne Fox News. Jennifer Palmieri, la directrice de communication de Hillary Clinton, s'en est expliquée dans un communiqué : «Nous avons décliné l'invitation de Fox News à participer à un débat en Californie». «Nous pensons que le temps de Hillary Clinton est mieux employé à faire campagne et à rencontrer directement les électeurs en Californie pour préparer la campagne de l'élection générale». Reste à savoir si cette attitude méprisante à l'égard de celui qui a créé un véritable élan et a suscité énormément d'enthousiasme dans le camp Démocrate sera bien perçue par ses électeurs, qui s'ils se sont investis durant les primaires pourraient choisir de s'abstenir durant l'élection présidentielle. Une abstention qui au vu des derniers sondages serrés entre Clinton et Trump pourrait lui causer un sérieux tort et peut-être même une défaite surprise.

F. M.

Birmanie

Au moins 12 morts dans un glissement de terrain

De fortes pluies en Birmanie ont provoqué lundi soir un glissement de terrain qui a tué au moins 12 mineurs illégaux et probablement enseveli 30 autres personnes près d'une mine de jade dans le nord de la Birmanie.

Cette zone isolée aux confins de la Chine attire tous les ans de plus en plus de travailleurs birmanes pauvres qui viennent pour tenter d'y trouver des morceaux de jade oubliés, une activité non contrôlée sur laquelle autorités et compagnies ferment les yeux.

«Nous avons retrouvé 12 corps jusqu'ici, sept dans la nuit et cinq autres ce matin», a indiqué hier à l'AFP un policier de Naypyidaw, la capitale administrative birmane.

Quinze personnes auraient également été blessées et une trentaine sont portées disparues, a ajouté le policier.

D'après Nilar Myint, un responsable de la province de Hpakant, les autorités locales sont en train de «faire le tour des maisons alentours pour vérifier le nombre de personnes disparues».

L'accident s'est produit en fin de journée lundi dans cette région de Hpakant où le paysage est aujourd'hui lunaire tant il a été transformé par l'exploitation des mines, au mépris de l'environnement.

Ces derniers jours, début de la saison des pluies, de fortes précipitations se sont abattues sur cette zone, désertée à cette époque par les pelleuses des compagnies à cause des risques météorologiques.

Après une nuit de recherche, les opérations ont cessé hier en milieu de journée en raison de la pluie, a expliqué un policier sur place, sous couvert d'anonymat.

«Nous pensons qu'environ 200 personnes travaillaient dans cette zone quand le glissement de terrain s'est produit», a déclaré un habitant de la zone, ancien bénévole pour une ONG, sous couvert d'anonymat à l'AFP.

Ce type d'accident est fréquent dans cette région, où le paysage est aujourd'hui lunaire tant il a été transformé par l'exploitation des mines, au mépris de l'environnement.

Selon les ONG, ces derniers mois, des dizaines d'habitants tentant de trouver du jade sont morts dans des éboulements de terrain. Il n'existe aucune donnée officielle sur le sujet.

Des milliers de travailleurs birmanes pauvres affluent dans cette région aux confins de la Chine pour tenter de trouver des morceaux de jade négligés par les pelleuses, une activité non contrôlée sur laquelle les autorités et compagnies ferment les yeux.

En novembre, plus de 110 personnes étaient mortes après l'effondrement d'une montagne de remblais sur des dizaines de cabanes dans lesquels dormaient des travailleurs pauvres.

La Birmanie tire de grands profits de la présence massive de la précieuse pierre dans le sous-sol de cette région minière. En 2014, le pays a vendu sur le marché mondial près de 27,5 milliards d'euros de jade, dix fois le chiffre officiel selon un rapport publié en octobre 2015 par l'ONG Global Witness.

A. S.



Établissements muséaux

Des intellectuels appellent à valoriser les musées

Le Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen a réuni, lundi, des intellectuels et chercheurs des différentes régions du pays afin de revenir sur la réalité des établissements muséaux en Algérie et les solutions possibles pour les mettre en valeur. Les participants se sont mis d'accord sur l'importance de la rentabilisation des musées pour devenir une nouvelle source financière pour le Trésor de l'Etat.

Par Abla Selles

Les participants à un colloque national sur les musées au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen ont appelé, lundi, à promouvoir et valoriser ces établissements pour leur permettre de jouer leur rôle de rayonnement culturel et d'assurer des revenus. Il est temps de réfléchir sérieusement à la rentabilisation des établissements muséaux et autres espaces culturels pour devenir une nouvelle source financière pour le Trésor de l'Etat, ont soutenu les intervenants en rappelant la conjoncture économique nationale suite à la chute des prix du pétrole dans les marchés mondiaux.

Le directeur du musée national d'arts et d'histoire de Tlemcen, Benazza Noureddine, a affirmé que la culture en gé-

ral est appelée à s'adapter avec la nouvelle donne et à contribuer au développement du pays par le biais de la commercialisation et de l'exploitation de ses produits pour réaliser des revenus, rappelant la politique de l'Etat appelant à l'investissement dans tous les domaines et secteurs pour trouver une alternative aux hydrocarbures et diversifier l'économie nationale.

L'universitaire Medjdoub Rafika du même musée a souligné, pour sa part, que la stratégie culturelle nationale prend en considération un nombre de paramètres constituant la personnalité nationale dont ceux de mettre en exergue la diversité et la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel et prolongement culturel et civilisationnel musulman, arabe, méditerranéen et africain, tout en affirmant



Ph. DK

la dynamique créative en Algérie dans tous les domaines.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants de musées nationaux, des chercheurs en patrimoine et des universitaires, a été marquée par l'animation d'une série de communications abordant, entre autres, «les musées et les technologies modernes», «le musée et les défis de la diversité culturelle et les mutations sociales», «les réalisations du Musée national» et «le rôle des musées et

des sites archéologiques dans le développement économique». Ce colloque national est organisé par la direction de la culture de la wilaya de Tlemcen à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des musées.

Il est à noter que les activités des musées nationaux a connu depuis quelques années une dynamique remarquable mais ça reste insuffisant vu la richesse de notre patrimoine et de notre culture.

A.S.

Cinéma

«Contre-pouvoirs» représente l'Algérie à Seattle et à Tunis

L'Algérie est représentée ces derniers temps en force dans les différentes festivités internationales. Ces productions filmiques récentes réussissent à s'imposer dans les événements internationaux et décrochent souvent des prix. C'est le cas du long métrage documentaire «Contre-Pouvoirs» (Checks and Balances), du réalisateur Malek Bensmaïl qui sera présenté en «première américaine» lors du 42^e Festival international du film de Seattle (SIFF), aux Etats-Unis. Cet événement cinématographique se poursuit jusqu'au 12 juin prochain avec plus de vingt projections filmiques.

Ce long métrage documentaire sera aussi projeté lors de la troisième Semaine cinématographique AFAC prévue à Tunis (Tunisie) à partir d'aujourd'hui et jusqu'au premier juin prochain.

D'une durée de 97 mn, le documentaire rend hommage aux 120 journalistes assassinés durant la décennie noire en répercutant le travail de la presse, en pleine période électorale, dans la salle de rédaction du quotidien algérien «El Watan», où des journalistes montrent leur attachement à leur métier, fondé sur la liberté et le devoir d'informer.

Réalisé en 2015 et coproduit par les sociétés algérienne «Cirta films» et française «Zeugma film», le documentaire «Contre-pouvoirs» avait été projeté en septembre 2015 lors des 13^{es} Rencontres cinématographiques de Béjaïa.

Le film a déjà participé à de nombreuses manifestations cinématographiques en France, en Suisse, aux Pays-bas, à Taiwan, en Italie ou encore en Autriche.

Il avait également été projeté aux 26^{es}

Journées cinématographiques de Carthage (Jcc, Tunisie, novembre 2015) et récemment au Festival international du film de Tétouan au Maroc où il avait obtenu une mention spéciale du jury. Ouverte le 19 mai dernier, la 42^e édition du festival, s'étalant sur 24 jours, a sélectionné plus de 450 films représentant 90 pays dont 75 documentaires.

Fondé en 1976, le Festival international du film de Seattle est une manifestation non compétitive de cinéma dédiée aux films non américains.

Créé en 2007, le Fonds arabe pour les arts et la culture (AFAC) qui est basé à Beyrouth (Liban) finance les initiatives individuelles ou d'organisations dans le domaine du cinéma, de la musique, des lettres et des arts scéniques et visuels et favorise les échanges interculturels.

R.I.

Festival du cinéma du Burundi

«Rêveries de l'acteur solitaire» en compétition

Le long métrage «Rêveries de l'acteur solitaire» du réalisateur algérien Hamid Benamra prendra part à la compétition officielle du 8^e Festival international du cinéma et de l'audiovisuel du Burundi (Festicab) qui se tiendra du 17 au 24 juin prochain dans la capitale Bujumbura, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le film produit par «Nunfilm» se focalise sur les préoccupations d'un acteur, ses rêves, ses

ambitions à travers le comédien Mohamed Adar, personnage principal du film, lors du montage d'une pièce de théâtre.

Exploitant beaucoup d'images d'archives, ce film se veut également un hommage aux artistes, cinéastes et hommes de culture algériens et dans les pays arabes.

Réalisateur, acteur et photographe, Hamid Benamra, avait sorti sa première œuvre, «Pour une vie meilleure» en 1981, avant

de se consacrer aux courts-métrages puis aux documentaires à partir de 2007.

«Rêveries de l'acteur solitaire» avait décroché une mention spéciale du jury lors des dernières Journées cinématographiques d'Alger, une distinction qui lui reviendra également au Festival du film africain de Louxor tenu en mars dernier.

Créé à l'initiative de l'«Association burundaise des créateurs d'images et du son», le

Festicab vise à créer un espace de rencontre et d'échange pour la promotion de la coopération et la coproduction dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

Depuis sa création en 2009, cette manifestation s'était spécialisée dans la promotion des œuvres réalisées entièrement ou en partie dans le continent africain, cette édition sera consacrée au thème «Cinéma au service de la réconciliation».

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art Asselah-Hocine

Jusqu'au 30 mai : Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska.

Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 30 mai : Exposition «Les villes d'Algérie».

Jusqu'au 26 mai : Exposition de «Kumihimo», l'art traditionnel japonais du tissage de cordons. Le vernissage sera suivi d'une démonstration par la maîtresse du kumihimo, Mme Hoko Tokoro..

Institut culturel italien d'Alger (El-Biar)

Jusqu'au 1^{er} juin : Exposition de céramique «Rencontres d'arabesques» avec les artistes Elena Paroniti et Karim Haddaoui.

Galerie Seen Art

Jusqu'au 31 mai : Exposition collective «Regards intemporels» des artistes Mustapha Adane, Souhila Belbahar, Salah Hioun et Rezki Zerarti.

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 31 mai : Exposition «Haïk Vibes. Amour, mystère et féminité», de l'artiste Alexandra Gillet.

La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin : Le rappeur Maître Gims anime un spectacle

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 11 juin : Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17^e Festival culturel européen en Algérie.

Galerie Aïcha-Haddad

Jusqu'au 02 juin : Exposition du plasticien « Mohamed SAMARA » sous le thème « Identité »

Salle Ibn Zeydoun

27 mai : Soirée de musique hawzi par Segueni Mohamed Rachid

29 mai : Soirée de musique andalouse par Zahia Benzegli

Ligue des champions (phase de poules) préparation

L'ES Sétif renonce à son stage à l'étranger

■ L'Entente de Sétif, représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, a renoncé à son stage en Tunisie en vue de la phase de poules de l'épreuve continentale, dont la première journée se déroulera les 17, 18, et 19 juin prochain, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club des Hauts-Plateaux.

Par Racim S.

« Il était question d'effectuer un stage préparatoire en Tunisie, mais avec l'arrivée du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, nous avons renoncé à cette idée. L'équipe va se contenter d'un stage à l'Ecole nationale des sports olympiques à Sétif », a indiqué le président du conseil d'administration de l'ESS, Azzedine Arab.

L'Entente, tenant du trophée en 2014, s'est qualifiée pour la phase de poules aux dépens des Soudanais d'Al-Merrikh (aller 2-2, retour 0-0).

Les Sétifiens seront fixés sur leurs adversaires en phase de poules mardi à l'occasion du tirage au sort prévu à 13h30 (heure algérienne) au siège de la CAF



au Caire (Egypte). « Nous avons dépêché trois personnes dont le secrétaire général du club pour représenter l'ESS lors de ce tirage au sort qui j'espère sera clément pour nous. Cette compétition

constitue un objectif majeur pour le club, et nous aspirons aller le plus loin possible », a-t-il ajouté. Le président de l'Entente, Hassan Hamar, a annoncé vendredi dernier l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Abdelkader Amrani, qui dirigera vendredi son équipe actuelle le MO Béjaia, en déplacement à Alger face au NA Hussein Dey, son dernier match avec les « Crabes » dans le cadre de la 30^e et ultime journée du championnat de Ligue 1.

Le technicien suisse Alain Geiger, arrivé à l'ESS en novembre dernier en remplacement de Kheireddine Madoui, n'a pas été reconduit en vue de la saison prochaine.

R. S.

USM Alger

Haddad tranchera « la semaine prochaine » sur le sort de l'entraîneur Hamdi

Le président de l'USM Alger, Rebouh Haddad, a affirmé qu'il n'avait toujours pas tranché sur l'avenir de l'entraîneur Miloud Hamdi bien que ce dernier a conduit les Rouge et Noir à triompher en championnat de Ligue 1 de football et participer pour la première fois à la finale de la Ligue des champions d'Afrique. M. Haddad a informé qu'il attendait la fin de l'exercice 2015-2016, vendredi prochain, pour se pencher sur le dossier de l'entraîneur, ainsi que des joueurs à recruter et ceux à libérer. Le premier responsable du club de la capitale, qui s'exprimait au micro d'El Heddaf TV, s'est dit en outre « pas du tout inquiet » au sujet de la conservation des joueurs dont le contrat arrive à terme avec l'USMA, tout en se félicitant pour le nouveau titre de son équipe, « le cinquième

me en cinq ans de présence à la tête du club », a-t-il souligné. M. Hamdi, a été intronisé aux commandes techniques de la formation de « Soustara » en début de saison alors qu'il avait été enga-

gé à l'intersaison en qualité d'entraîneur adjoint en vue de l'arrivée d'un nouveau coach principal. Pour sa première expérience dans le championnat algérien, M. Hamdi s'est dit récemment

« satisfait » de son bilan, surtout en menant son équipe à remporter avant l'heure son septième titre en championnat, et la qualifier en finale de la Ligue des champions d'Afrique perdue

face au TP Mazembe (RDC). Mais le technicien franco-algérien de 42 ans ne s'est, jusqu'à présent, pas exprimé sur ses intentions de rester ou de partir.

R. H.

Football/transfert

Ghezzal fortement convoité en Angleterre

L'attaquant international algérien de l'Olympique Lyonnais (Ligue 1 française de football), Rachid Ghezzal, insatisfait de son salaire actuel chez les Gones, est convoité par plusieurs clubs anglais, rapporte lundi la presse locale. Les clubs intéressés sont Liverpool, Arsenal, West Ham, Swansea, Stoke City, Southampton, Sunderland, Middlesbrough, ainsi que le champion d'Angleterre Leicester City, précise la même source. Le

président de Lyon, Jean-Michel Aulas, a indiqué récemment que son objectif était de prolonger « au plus vite » le contrat du joueur algérien, qui s'est mis en évidence notamment lors de la seconde partie de la saison. Ghezzal (24 ans), dont le contrat expire en 2017, a inscrit huit buts et offert sept passes décisives en 29 matchs de Ligue 1 dont 16 titula-

risations, ce qui lui a permis de décrocher la 3^e place au suffrage du prix « Marc-Vivien Foé 2016 », décerné chaque année par RFI et France 24 au meilleur joueur africain dans le championnat de France. Malgré tous ces exploits, sur les plans collectif et individuel, Ghezzal est très peu estimé financièrement par ses actuels employeurs qui semblent loin de

le considérer comme « un vrai cadre de l'équipe ». Le joueur se trouve actuellement en stage avec l'équipe nationale au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) en vue du match en déplacement face aux Seychelles le 2 juin prochain dans le cadre de la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

H. A.

Volleyball/ Tournoi de qualification olympique

Troisième défaite de l'Algérie

La sélection algérienne de volley-ball (dames) s'est inclinée face à son homologue colombienne sur le score de 3 sets à 0, dimanche soir à San Juan (Porto Rico), pour le compte de la 3^e et dernière journée du Tournoi de qualification olympique (TQO) intercontinental. Les joueuses de Mohamed-Amine Belacel ont perdu les trois sets sur les scores

de (25-16, 25-12, 25-18). Il s'agit de la troisième défaite de suite des Algériennes après celles face à Porto Rico (3-0) et le Kenya (3-1). L'Algérie était déjà éliminée de la course à la qualification aux jeux Olympiques-2016 de Rio de Janeiro suite à ses deux premières contre-performances dans le tournoi. Après avoir échoué à obtenir son billet

en février dernier sur le terrain, à l'occasion du tournoi préolympique africain à Yaoundé (Cameroun), le Six national féminin a reçu une invitation (wild card) de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), pour prendre part au TQO de San Juan dont seul le vainqueur sera qualifié au rendez-vous brésilien.

Y. S.

Serie A italienne/SSC Naples

Ghoulam accepte de prolonger son contrat jusqu'en 2021

LE DÉFENSEUR international algérien de Naples (Serie A italienne de football), Faouzi Ghoulam, dont le contrat expire en 2018, a accepté de le prolonger jusqu'en 2021 assorti d'une revalorisation salariale, rapporte lundi le site du quotidien *Tuttosport*. Le joueur va désormais percevoir un salaire annuel de 1,6 million d'euros contre 700 000 euros actuellement, précise la même source. L'agent du joueur algérien Alessandro Moggi a affirmé vendredi dernier que Ghoulam allait rester au sein du club napolitain « en dépit des nombreuses offres parvenant même d'en dehors de l'Italie, ce qui est à mon sens légitime pour le meilleur latéral gauche de Serie A ». Ghoulam (25 ans) a contribué grandement dans la deuxième place décrochée par Naples, synonyme d'une qualification directe à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Europe. Au club depuis janvier 2014 en provenance de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/ France), Ghoulam a participé à 34 matchs (sur 38) au cours desquels il a réalisé quatre passes décisives. Il a été choisi dans l'équipe type de la saison 2015-2016 du championnat de Serie A établie par « Opta », spécialisée dans les statistiques. Ghoulam qui compte 5 buts en 25 matchs avec l'équipe nationale, a intégré dimanche soir le stage de la sélection algérienne qui se poursuit au Centre technique de Sidi Moussa en vue du match en déplacement face aux Seychelles le 2 juin prochain dans le cadre de la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

H. E.

Saison 2015-2016

Hanni élu meilleur joueur en Belgique

L'INTERNATIONAL algérien, Sofiane Hanni, a été élu meilleur footballeur en Belgique pour le compte de l'exercice 2015-2016 au cours d'une cérémonie organisée lundi soir à Bruxelles. Hanni, fraîchement transféré de Malines à Anderlecht, deux formations de l'élite belge, était en course pour le trophée avec Sven Kums (Gand) et Lior Refaelov (Bruges). Il s'agit de la quatrième distinction personnelle du joueur en cette fin de saison après s'être adjugé des trois prix de meilleur joueur arabe et africain exerçant en Belgique, ainsi que celui du meilleur buteur du championnat avec 17 réalisations. Le joueur de 25 ans avait eu l'autorisa-

tion de la Fédération algérienne de football (FAF) pour retarder son arrivée au stage des Verts à Alger afin d'assister à la cérémonie de remise du trophée du meilleur joueur en Belgique. Le milieu offensif devait rejoindre samedi le stage de la sélection algérienne en vue de son match en déplacement face aux Seychelles, le 2 juin prochain dans le cadre de la 5^e journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon. Il est appelé pour la deuxième fois en équipe nationale, après avoir honoré sa première convocation en mars dernier à l'occasion de la double confrontation contre l'Ethiopie.

R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Décès

Le dessinateur et caricaturiste Kaci n'est plus

LA SCÈNE culturelle algérienne a perdu dimanche soir un de ses grands hommes de culture. Il s'agit du dessinateur, caricaturiste, auteur de BD et scénariste Rachid Aït Kaci, qui signait «Kaci», mort dimanche à Paris. Cet artiste pluridisciplinaire nous a quitté laissant derrière lui un riche héritage culturel. Né en 1942 à Mostaganem, Kaci avait passé toute sa jeunesse à El Jadida, au Maroc, où il a vécu jusqu'en 1962, avant de rentrer avec sa famille à Alger. Dès son jeune âge, il était passionné de dessin, ce qui l'a conduit à l'École des Beaux-arts d'Alger. En 1965 Kaci fait ses débuts comme dessinateur à l'hebdomadaire «Algérie actualités». Les gens de son époque se souviendront de «Tchipaze», sa première BD. En effet, cette époque-là a vu naître des dessinateurs comme Aram, Slim, Bouslah, Hiahemzizou, Melouah, Arab, Haroun ou Maz. Il a travaillé pour «Jeune Afrique», «Courrier International», «Le Nouvel Observateur» et beaucoup d'autres. Ses dessins avaient fait le tour du monde et lui valaient l'amour de milliers de «fans» de par le monde, mais aussi la haine de tous les réactionnaires, ce qui ne l'empêcha jamais de poursuivre dans sa passion créatrice et dénonciatrice à la fois. Kaci a été primé à plusieurs reprises, à Montréal (1982), Bordj El-Kiffan (1986), et tant d'autres à l'étranger. Auteur de l'album dur «l'Algérienne», «Bs les voiles», il reçut en 1990 à Saint-Just-le-Martel (festival de l'humour vache) le premier prix... une superbe vache limousine de 600 kilos. Déçu par la médiocrité, à Paris et à Alger, il tenta New-York où il fit un bout de chemin, réussi. Mais toujours exigeant et en quête d'un absolu, il s'est installé plus de dix ans à Saint Domingue avant de revenir en France où il est décédé, après une longue maladie. R.C.

Béjaïa

Un important réseau de vol de véhicules démantelé

UN RÉSEAU national de vol de véhicules composé de six individus, âgés entre 23 et 37 ans, a été démantelé dernièrement par les éléments de la brigade criminelle relevant de la police judiciaire de la sûreté de Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce démantèlement a été le fruit d'une enquête (surveillance, filature, investigations etc...) menée pendant une dizaine de jours. Le gang a été arrêté à Bakaro (Tichy). Ses éléments sont originaires de Batna et de Béjaïa. Leurs activités s'étendent sur plusieurs wilayas, notamment Sétif, Guelma, Constantine, Biskra,

Béjaïa, etc... Les mis en cause ayant des antécédents judiciaires, avaient à leur actif 29 affaires, précise-t-on. Lors de leur arrestation, un camion de type Kia 2700, une arme à feu traditionnelle de 16 mm et des objets utilisés pour accomplir leur forfait, ont été récupérés, a-t-on indiqué. Présentés devant les instances judiciaires de Béjaïa, ils ont été placés sous mandat de dépôt par le juge instructeur de la 1^{re} chambre pour plusieurs chefs d'accusation dont «association de malfaiteurs, vol qualifié, dégradation de biens d'autrui, utilisation de véhicules, etc...». H.C.

Abattus lundi par l'ANP à Bouira

Identification des trois terroristes

LES TROIS terroristes abattus lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'opération de ratissage menée près de la forêt d'Errich, wilaya de Bouira, ont été identifiés, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, l'opération d'identification des trois criminels abattus, le 23 mai 2016, par un détachement de l'ANP près de la forêt d'Errich, commune d'Ain Turk, wilaya de Bouira, a permis de reconnaître: J.Mohamed, dit Abdallah, qui a rejoint les groupes terroristes en 1993, Ch.Djilali dit Abou Sara, qui a rejoint, à son tour, les groupes terroristes en 1994 et le troisième, L.Abdelghani, dit Hichem», précise la même source. «D'autre part et à Khenchela, un terroriste s'est rendu et deux éléments de soutien aux groupes terroristes sont arrêtés par des éléments de la Gendarmerie nationale. Tandis que d'autres détachements ont détruit, à Khenchela, Jijel, Tizi Ouzou et Aïn Defla, sept casemates pour terroristes, un mortier et trois bombes de confection artisanale». «Par ailleurs et dans le cadre de la lutte

contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Sidi Bel-Abbès, quatre narcotrafiquants et saisi une importante quantité de kif traité s'élevant à 19 quintaux et 62 kilogrammes, un camion et un véhicule touristique, tandis que des éléments des gardes-frontières ont saisi, à Tlemcen, 55,8 kilogrammes de kif traité». A Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, des détachements ont arrêté 101 individus et saisi 42 tonnes de denrées alimentaires, un camion, 9 véhicules tout-terrain et 7 motos. «A Ouargla, un détachement a intercepté quatre immigrants clandestins de nationalité marocaine», signale également le MDN. R. N.

Naissance

Les familles Lalioui et Stambouli sont heureuses d'annoncer la venue au monde d'une princesse prénommée Asma, petite sœur de Rayane et cousine de Meriem, au foyer de Dalila et Yacine Lalioui. Les proches souhaitent au bébé une vie gorgée de tous les bonheurs et un prompt rétablissement à la maman.



L'Algérie va fermer plusieurs chaînes de télévision privées



Louvis

Djalou@hotmail.com

Séminaire international à Alger

La cyber sécurité, une priorité pour la Gendarmerie nationale

■ Dans le cadre du séminaire international sur la cyber sécurité, tenu hier à Alger et auquel ont pris part plus de 55 pays, la Gendarmerie nationale a réaffirmé sa détermination de s'accommoder aux défis et enjeux que requiert ce domaine.

Par Yacine Djadel

C'est dans un contexte mondial en profonde mutation dans tous les domaines de la vie quotidienne impactant les sociétés et les individus de chaque Etat, notamment pour ce qui est de l'Algérie, que le séminaire international sur la cyber sécurité, tenu hier à l'auditorium du Cercle de l'armée à Béni Messous et organisé par la Gendarmerie nationale sous le thème «Cyberespace, entre enjeux et défis», a été ouvert. A cet effet, l'événement s'inscrit également dans la logique de restituer la problématique majeure de stratégie de lutte contre la criminalité croissante sur internet, et ce, pour chaque pays, mais aussi pour répondre, d'autre part, à tous les efforts consentis par le gouvernement algérien pour avoir une place des moins négligeables en la matière parmi les nations. A ce propos d'ailleurs, le colonel Djamel Benredjem, principal intervenant à la conférence, n'a pas manqué de rappeler l'efficacité sur le terrain du système de cyber sécurité de la Gendarmerie nationale, et ce, vu tous les résultats positifs déjà réalisés dans ce sens. Il a déclaré sur ce point que «compte tenu du nombre d'infractions qui a augmenté par rapport au premier trimestre de l'année précédente, nous avons traité près de 200 infractions de toutes natures, à savoir l'escroquerie, l'atteinte à la vie privée, le vol, la diffamation, et

selon mon expérience personnelle sur le terrain, nous sommes bien et vraiment pas loin par rapport aux autres pays, que ce soit du point de vue du savoir-faire, des capacités ainsi que du taux de réussite dans ces résolutions». «Toutefois, si l'on se compare aux autres pays du monde, cela diffère car ce ne sont pas les mêmes sociétés ni la même histoire. Sinon, nous avons, comme vous pouvez le constater, un grand nombre de compétences algériennes extraordinaires en la matière», a-t-il laissé entendre. De ce fait, la cyber criminalité, pour rappel, constitue le déplacement subtil de la nature de toute forme de crime ou d'acte de malveillance de l'espace classique, ordinairement connu, à un espace virtuel qui est l'internet. Du coup avec l'avènement très rapide des TIC, l'individu utilisateur d'internet est devenu, à cet effet, la victime centrale et le danger est plutôt de ce côté. Là est d'ailleurs tout l'enjeu et réside l'urgence du défi de ce fléau mondial. Pour ce qui est des résolutions et nouvelles stratégies à développer pour une meilleure cyber sécurité partagée entre les différents Etats, avant de procéder à une convention internationale de lutte contre la cybercriminalité, qui rappelle-t-on n'existe toujours pas, les Etats doivent d'abord, selon le général de l'armée française, Marc Watin-Augouard, savoir redéfinir leur souveraineté numérique. «Le cyber espace étant un espace transfrontalier super imbriqué et complexe, il incombe à tous les Etats de redéfinir le concept de leur souveraineté numérique pour bien lutter contre la cyber criminalité qui le caractérise», a-t-il souligné. Pour sa part, Bachir Halimi, expert représentant le Canada, a quant à lui souligné l'intérêt majeur des Etats à collaborer plus avec les hackers plutôt que de les traquer, affirmant que «le cas de l'affaire de Google, Apple et le FBI qui voulait accéder à des données

personnelles pour des besoins juridiques et dont Apple a refusé de collaborer au point que le FBI fut obligé de recourir à un hacker pour se résoudre, prouve aux Etats la nécessité de reconsidérer leur regard sur les hackers». Concernant aussi ces géants de l'information à l'image d'Amazon, Apple et Google, et qui sont, nul besoin de le préciser, tous des puissances économiques considérables de par le monde, ce dernier, n'a pas manqué de rappeler que «Google à lui seul dispose de plus d'informations sur les Américains que les Etats-Unis eux-mêmes». «L'Etat doit négocier avec ces gens de l'information car l'information est le pouvoir», a-t-il ajouté. Par ailleurs, pour revenir au volet sécurité sur la toile, qui est l'enjeu même de la rencontre, les cybers menaces, selon certains spécialistes, sont toujours une menace d'actualité et ce, au niveau mondial. Dans ce cadre, Sid Ahmed Benraouane, consultant international en management et stratégie de Carlson School management USA, a présenté tout un exposé dans ce sens.

Les cyber menaces, «un enjeu mondial»

Selon le récent rapport de 2016 présenté par M. Benraouane sur les différentes attaques cyber criminelles qui menacent les Etats de par le monde, y compris l'Algérie, la plupart de celles-ci commencent par des e-mails d'individus ou d'entreprises. D'après ses précisions, 28% de ces derniers sont pénétrables en l'espace de 15 secondes. A cet effet, il est à rappeler que pas moins de 19 000 sites web ont été piratés en France et ce, rien que pour l'année 2014. C'est dire aussi que même les pays les plus développés, vu l'ampleur du fléau ne sont pas à l'abri du crime informatique.

Y. D.